



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, QC G3L 2S3**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DIMANCHE, 7 AOÛT 2022, 9h30
Au Club nautique, 3309, chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond G3L 2S3**

PROCÈS-VERBAL

1- Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le président par intérim, Patrice Mathieu, ouvre la séance à 9h35. Il déclare le quorum atteint par la présence de 27 membres en règle.

2- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Marcel Paré, appuyé par Denis Cayer, propose que Patrice Mathieu agisse comme président d'assemblée et Geneviève Trépanier comme secrétaire. **Résolu à l'unanimité.**

3- Adoption de l'ordre du jour

Suzanne Robitaille, appuyée par Marcel Goulet, propose l'adoption de l'ordre du jour présenté. **Résolu à l'unanimité.**

4- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 août 2021

Jacques Plamondon, appuyé par Marc Rondeau, propose que le procès-verbal de l'AGA du 8 août 2021, tel que reproduit dans l'Alouette 2022, soit adopté sans corrections. **Résolu à l'unanimité.**

5- Rapport du bureau de direction

5.1 Résumé du rapport

Voici les faits saillants du rapport :

• **Rapport du président**

Le président présente un résumé du Rapport du bureau de direction qui est reproduit intégralement au point 5.2 ci-dessous et disponible sur le site [aplsi.com/Organisation/Assemblée générale](http://aplsi.com/Organisation/Assemblée_générale).

Merci aux directeurs et directrices du Bureau de direction et à tous les bénévoles qui ont consacré un temps précieux aux dossiers de l'APLSI. Je pense important de souligner ici les principaux comités actifs, histoire de vous démontrer tout le travail fait par nos bénévoles :

1. Le comité Environnement mené par Pierre Gourdeau;

2. Le comité des finances mené par Marie-Claude Bélanger, Jacques Proulx et Georges-Émile Paradis;
3. Le comité de l'informatique mené par Élise Chapuy-Paulé et Georges-Émile Paradis;
4. Le comité du recrutement des membres mené par Céline Hamel et Georges-Émile Paradis;
5. Le comité de la bibliothèque mené par Claudette Genois;
6. Le comité des communications mené par Karine Goulet et Élise Chapuy-Paulé;
7. Le comité pour le futur parc multigénérationnel mené par Matthieu Ko;
8. Le comité de la Patinoire mené par Denis Cayer; et, enfin,
9. Les comités de l'entretien et de la gestion des installations du club, de Place aux jeunes et celui de la Parade et des feux d'artifice menés par moi-même.

Je voudrais aussi souligner le départ de 2 importants bénévoles cette année. Soit notre ancien président Marius Saint-Pierre qui en passant est demeuré actif comme bénévole pour l'entretien de nos installations, et également Geneviève Trépanier à titre de secrétaire et responsable des communications. Mme Trépanier a accepté aujourd'hui d'agir comme secrétaire d'assemblée.

Nous avons eu quelques rencontres avec la Ville de Saint-Raymond au cours de l'année dont une, récente, avec le Conseil municipal et le nouveau maire élu M. Claude Duplain. Plusieurs dossiers ont été traités dont les principaux sont :

1. Le parc multigénérationnel dont la mise en place se fera sur quelques années à partir de l'an prochain (le déboisement sera réalisé en 2022);
2. La station de lavage des bateaux en 2022;
3. La formation d'un comité de la Patinoire 2022-2023 afin d'assurer la pérennité de l'activité;
4. Les dossiers environnementaux qui seront présentés plus loin par Pierre Gourdeau.

Plateforme Internet

Cette année, nous avons dû changer de plateforme Internet. Depuis plusieurs années, elle nous était offerte gratuitement par Déry Télécom. Un gros merci à Georges-Émile Paradis pour l'arrimage de notre système à la nouvelle plateforme, ce qui a représenté un travail colossal. L'infrastructure actuelle nous a permis d'ajouter des alarmes en provenance de notre salle de mécanique et des notices sur nos téléphones intelligents pour un suivi plus pointu des installations.

Dossier Place aux jeunes-phase 2

Nous avons reçu une aide financière de 15 000\$ de la Caisse Desjardins Sainte-Catherine/Saint-Raymond en janvier dernier. Les travaux devraient se réaliser cet automne. Avis aux bénévoles intéressés à venir aider.

Réflexion sur l'avenir de l'Association

Nous avons commencé à travailler au BD sur l'avenir de l'Association. Cette réflexion se poursuivra au cours de l'automne qui vient afin de trouver des solutions aux enjeux suivants :

1. Environnement

Maintenir comme priorité numéro 1 le dossier Environnement. La préservation de notre beau milieu de vie est essentielle.

2. Bénévolat

Considérant le départ en cours de mandat de membres du BD qui n'ont pas été remplacés et celui de membres qui ne se représentent pas aux élections qui vont suivre tout à l'heure, nous avons un besoin criant de nouveaux bénévoles compétents et disponibles pour assurer la saine gestion de **votre association**.

La population autour du lac n'a jamais été si nombreuse, il faut impérativement recruter de nouveaux bénévoles. **Faire partie du bureau de direction ou agir comme simple bénévole est valorisant lorsqu'une équipe motivée se met en place.**

Devant la diminution de bénévoles en particulier pour l'entretien de nos installations, il faudra fort probablement envisager de nouvelles façons pour assurer le maintien de nos actifs (**partenariats, embauches de fournisseurs, nouveaux bénévoles, etc.**).

3. Besoin de rafraîchir l'offre de services aux membres et non-membres

Les nouveaux résidents autour du lac font que la population rajeunit. Il semble donc que nous sommes à la croisée des générations et que nous devons nous ajuster. Devant la qualité de nos infrastructures actuelles, nous sommes conscients que les installations du club sont sous-exploitées.

Des services et activités plus adaptés à notre clientèle doivent être envisagés. À titre d'exemple :

- Offrir la restauration de base (snackbar) avec bar et breuvages du jeudi au dimanche durant la période estivale;
- Organiser des soupers et soirées de financement durant l'été;
- Revenir avec notre journée aquatique sur le lac afin de favoriser les embarcations sans moteur et la natation;
- Maintenir l'activité Parade et feux d'artifice et/ou spectacle sur l'eau;
- Maintenir la fête des neiges.

4. Maintenir une saine relation avec nos partenaires et notre Ville.

Alors, cet automne il est également au programme de faire une consultation auprès de nos membres. Plus de détails sur cette **réflexion prioritaire** vous seront communiqués sous peu.

Merci à vous tous d'être ici présents et encore merci à nos bénévoles.

Le président mentionne que le maire de la Ville, Monsieur Claude Duplain, est présent ce matin et restera après l'assemblée pour répondre aux questions des membres concernant le projet de parc multigénérationnel. Ce projet fera l'objet d'une présentation plus officielle en août 2022 à une date à préciser.

- **Comité Environnement (Pierre Gourdeau)**

Les résultats de l'étude sur les diatomées montrent que la revégétalisation des berges a eu un effet positif sur l'état de santé du lac mais que la quantité de phosphore dans l'eau continue d'augmenter, ce qui contribue à accélérer le vieillissement du lac. Un plan d'action sur 5 ans, en collaboration avec la CAPSA, a été élaboré et le travail de sensibilisation auprès des membres se poursuit. Le responsable encourage les personnes présentes à parler des bons comportements à adopter avec leurs voisins et connaissances autour du lac. Il est prévu de faire une nouvelle étude en septembre 2022 qui permettra d'identifier les zones où l'apport de phosphore est plus important.

- **Activités (Jakie Morin)**

Un programme d'activités sera élaboré pour la saison 2023. On veillera à répondre aux besoins de tous les résidents, mais, en particulier, à ceux des jeunes familles de plus en plus nombreuses autour du lac.

- **Communications (Karine Goulet)**

La page Facebook compte 555 amis et suscite de nombreux commentaires. Un bulletin mensuel est maintenant envoyé aux membres les informant des activités à venir.

- **Bibliothèque (Karine Goulet pour Claudette Genois)**

La Foire du livre a connu un succès incroyable en 2021. L'achalandage de la bibliothèque a été faible en début de saison 2022 mais il est maintenant redevenu normal.

- **Recrutement (Céline Doré)**

La responsable signale le recrutement de 425 membres en 2022 en comparaison de 430 en 2021 à la même date.

- **Ensemencement (Marcel Paré)**

Le responsable rappelle que le nombre de truitesensemencées va en fonction de l'argent disponible dans les fonds. Il souligne la contribution de 500 \$ du député provincial, Vincent Caron.

5.2 Rapport du bureau de direction complet

5.2.1 RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION (Patrice Mathieu, président par intérim)

Introduction

Au nom du bureau de direction de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles, il me fait plaisir de vous communiquer les différentes actions posées depuis la dernière assemblée générale. Je me limiterai à aborder les sujets qui n'ont pas été traités par les différents comités de travail du bureau de direction.

Le travail d'un bureau de direction repose sur la qualité du travail et de la contribution volontaire de personnes responsables, bénévoles et très motivées pour les causes de notre Association. Merci à tous nos directeurs et directrices. Il faut souligner aussi la contribution marquée des personnes bénévoles qui n'hésitent pas à consacrer de leur temps et de leurs bras pour nous permettre de faire les corvées obligées de l'entretien des installations du Club, de réaliser de nouvelles installations nécessaires à la réalisation de Place aux Jeunes et de maintenir le fonctionnement de la bibliothèque.

Encore cette année, les responsables des comités ont, dans les pages qui suivent, fait état de l'évolution de leurs dossiers respectifs (période d'août 2021 à juillet 2022) et des actions prévues pour le futur.

Les objectifs du Bureau de direction étaient les suivants pour l'année 2021-2022 :

- Transmettre aux plus jeunes directeurs le plaisir de travailler au sein du bureau de direction;
- Assurer la relève dans les comités et recruter des membres qui peuvent apporter une expertise utile à l'APLSI ;
- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux relatifs à la rénovation du Club nautique et la réalisation de Place aux Jeunes;
- Maintenir la qualité de notre gestion.

Le Bureau de direction s'est réuni à 8 reprises lors des 12 derniers mois.

Lors de nos premières réunions, nous avons travaillé sur le document Budget projeté et dépenses diverses de l'APLSI en 2021, pour nous permettre de faire les choix judicieux de dépenses. Nous avons aussi mis à jour cette année le fonds de prévoyance que nous avons mis en place ces dernières années afin de tenir compte du vieillissement de nos installations.

Également, cette année, nous avons dû changer notre plateforme internet du fait que Déry Télécom cessait de donner ce service en avril dernier. Nous avons alors fait la migration vers une nouvelle plateforme auprès d'une entreprise de Saint-Raymond. Je me permets de souligner que cette migration a été faite bénévolement par Georges-Émile Paradis. Merci George-Émile pour ce travail colossal.

Pour la poursuite du projet Place aux Jeunes, une deuxième aide financière a été obtenue en janvier dernier de la Caisse Desjardins Saint-Raymond/Saint-Catherine pour une somme de 15 000 \$.

En juin 2022, les membres du Bureau de la direction de l'APSLI ont entamé une réflexion sur ses enjeux et les moyens dont elle dispose pour les adresser. Les constats de cette réflexion seront partagés aux membres de l'association lors de l'AGA afin de recueillir leurs questions et commentaires sur l'exercice avant que ne soit planifié et exécuté, à partir du deuxième semestre de 2022, un plan d'action pour répondre à ses enjeux.

Les rencontres avec la Ville :

Plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Une première rencontre a eu lieu en octobre dernier avant les élections municipales pour connaître le montant d'aide financière qui serait accordé à l'Association en 2022. La ville s'est montrée très ouverte pour la partie environnement et pour l'activité Patinoire en défrayant les coûts de l'essence utilisée pour le fonctionnement de la machinerie pour le déneigement. La ville a aussi accepté de rembourser les taxes municipales de l'année en cours comme elle le fait depuis plusieurs années déjà. Quelques rencontres ont eu lieu avec le comité conjoint pour discuter des dossiers touchant l'environnement de notre lac.

Tout dernièrement, soit le 4 juillet dernier, quatre membres du bureau de direction ont rencontré le nouveau conseil municipal dont le nouveau maire élu M. Claude Duplain. Cette rencontre très constructive nous a permis de connaître les intentions de la ville à l'égard de plusieurs sujets :

1. Parc multigénérationnel;
2. Station de lavage des bateaux et gestion des accès au lac;
3. Vidange des fosses septiques des Îles;
4. Formation du comité Patinoire;

5. Environnement suite de la 1ère étude des diatomées.

Alors, la ville a fait préparer un plan d'aménagement pour le futur parc multigénérationnel de qualité qui sera construit sur l'ancien terrain de la Chapelle par une firme d'architecte du paysage.

Nous avons constaté également que la ville prévoit des aménagements importants sur la propriété du club nautique. La ville prévoit sa construction sur quelques années et le déboisement du terrain cette année.

Également au projet, la ville construira une station de lavage pour les bateaux cette année. Ce projet nécessitera de modifier notre gestion de la barrière à bateaux. Plus de détails vous seront communiqués plus tard à ce sujet.

La ville en concert avec l'APLSI envisage de mettre en place un moyen efficace pour procéder à la vidange des fosses septiques des résidents des Îles. Des rencontres auront lieu dans les prochains mois pour aboutir à une solution concrète cette année.

Un comité Patinoire a aussi été formé pour le maintien de la patinoire en 2022-2023. Ce comité sera composé d'un élu de la ville de Saint-Raymond, d'un membre du bureau de direction et de bénévoles œuvrant sur le déneigement.

La ville défrayera 50% d'une 2e étude portant sur les diatomées. Cette étude sera réalisée sur une quinzaine de sites en rive du lac. Je vous réfère à la section Environnement pour la description détaillée de cette étude.

La patrouille nautique :

La patrouille nautique a été reconduite par la Ville de Saint-Raymond cette année en partenariat avec la Ville de Lac-Sergent.

En terminant, j'aimerais mentionner que nous avons perdu deux membres importants au bureau de direction cette année et qui n'ont pas été remplacés jusqu'à maintenant. Nous souhaitons évidemment pouvoir recruter ces membres manquants lors de la prochaine AGA.

Il est important de maintenir nos activités au club nautique qui est maintenant opéré 12 mois par année depuis 2015. Ne vous gênez pas à vous engager au bureau de direction, nous avons besoin de bénévoles passionnés qui sauront dynamiser notre Association.

5.2.2. RAPPORT DES FINANCES (Marie-Claude Bélanger)

Malgré la pandémie, la situation des finances de l'APLSI est bonne grâce aux bénévoles qui travaillent très fort pour le bien de l'APLSI mais aussi grâce aux membres qui contribuent financièrement et aussi en temps de bénévolat. Merci à tous. Les états financiers 2021 et les notes afférentes sont disponibles sur le site Web.

L'analyse des Profits et pertes montre que le revenu le plus important est celui de l'essence, mais il faut soustraire les achats d'essence donc un résultat brut de 10 368.91 \$ et une opération quasi nulle si on tient compte des taxes, permis, certifications fédérale et provinciale et les réparations légères. Cela ne tient pas compte d'un remplacement de réservoir à prévoir dans moins de 5 ans.

En deuxième vient la cotisation, le résultat net est de 55 578.08 \$. C'est donc la principale source de revenus de l'APLSI. Ensuite on retrouve les subventions que votre association va chercher à la Ville, à la Caisse Populaire Desjardins et au gouvernement provincial, montant de 19 417.00 \$ cette année. Vos bénévoles surveillent les possibilités et font des démarches à chaque année auprès de différents organismes. Dans les autres entrées d'argent, on peut mentionner vos contributions aux différents fonds (immobilisation,

ensemencement, feux d'artifice et patinoire) pour un montant de 11 420.90 \$. Du côté des charges, la gestion et l'entretien du club représentent un montant de 42 805.39 \$, les coûts pour les frais de bureau de 1 769.87 \$ et les frais financiers 2 628.85 \$. Donc juste pour le maintien du club, on utilise plus de 50 000 \$, soit la majeure partie de la cotisation. Le comité d'environnement a pour sa part utilisé 9 949.51\$ dans le but d'améliorer votre environnement au lac.

Malgré la bonne gestion et la générosité des membres, on a de la difficulté à dégager un surplus suffisant pour combler ce que nous avons évalué comme besoins pour faire les réparations et assurer la pérennité de l'APLSI. Les besoins sont évalués à 180 550.00 \$ alors que nous avons jusqu'ici été capables de pourvoir notre fonds de prévoyance de seulement 133 440.00 \$.

5.2.3. RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Patrice Mathieu)

Voici la liste des actions réalisées en 2022:

- Entretien et gestion des installations du club nautique;
- Ajout de caméras de surveillance;
- Projet Place aux Jeunes – phase 2 : Une subvention de 15 000 \$ a été obtenue de la Caisse populaire de Saint-Raymond/Sainte-Catherine en janvier dernier pour la réalisation de cette phase. Les travaux de la phase 2 prévus se décrivent comme suit : Aménagement sous la terrasse d'un rangement, finition du plafond avec éclairage, nouvelle fondation et pose d'un revêtement de plancher perméable, pose de moustiquaires et un espace pour chausser les patins en hiver.

Travaux à venir d'ici la fin de l'année :

- Réalisation du projet de la phase 2, prévue à l'automne 2022.

Encore une fois, nous remercions nos bénévoles habituels. Si vous avez des aptitudes au bricolage, nous recherchons toujours des membres qui ont envie de contribuer à l'amélioration de leur club.

5.2.4. RAPPORT DES COMITÉS

a. Recrutement (Céline Doré)

Bilan du recrutement au 5 juillet 2022

425 membres ont pris leur carte de membre comparativement à 430 à la même date en 2021. Un montant de 68,150 \$ moins les taxes constitue les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Iles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 425 membres, dont 22 sont des nouveaux, 195 ont payé par la poste, 63 ont payé au Club et 167 ont payé par Interac. 367 membres sont des résidents permanents ou saisonniers, 38 sont propriétaires de condo, 11 sont propriétaires de terrain et 9 sont des locataires.

Fonds d'immobilisation

En 2022, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 3,030 \$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation vous seront expliqués par le responsable de la gestion des installations. Merci aux généreux donateurs.

Fonds d'ensemencement

En 2022, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 3 700 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

Fonds feux d'artifice

En 2022, les dons au fonds servant à financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 3 165 \$ moins les taxes. Merci aux donateurs.

Fonds patinoire

Un nouveau fonds a été créé servant à financer l'activité hivernale de la patinoire, que ce soit pour l'entretien de la zamboni, la gazoline ou autres. Les dons amassés totalisent 3 060 \$.

Mise à l'eau sur rendez-vous

Le service d'ouverture de la barrière à l'aide d'un code informatique temporaire, dont les détails de son utilisation sont donnés dans la rubrique Descente à bateau du site de l'APLSI, est de plus en plus utilisé. Merci à M. Georges-Émile Paradis pour son implication.

Les courriels

Votre courriel est essentiel pour avoir accès aux services offerts par l'Association que ce soit la barrière ou toute autre réservation comme le terrain de tennis, la place aux jeunes et autres. De plus, pour recevoir les courriels de l'APLSI, lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à recrutement@aplsi.com.

Locateur / locataire

Rappelons que le formulaire locateur / locataire inséré avec la demande de renouvellement de l'adhésion du membre doit être complété par le PROPRIÉTAIRE qui loue un emplacement puis remis à son locataire qui en donne une copie au gardien lors de la mise à l'eau de son embarcation. Merci de votre collaboration.

Le comité du recrutement s'est réuni le 28 mars 2022 pour la préparation des envois. Le travail préparatoire a été fait en collaboration avec Georges-Émile Paradis, Marius St-Pierre, Reine Cayer, Henriette Cayer, Hélène Marcotte, Jackie Morin et Jacques Doré. Merci à tous.

b. Environnement (Pierre Gourdeau)

À titre de responsable du comité d'environnement, je tiens d'abord à remercier les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2021-2022: Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx, Marc Rondeau et Amélie Verreault.

Voici un résumé des actions réalisées en 2021-2022 :

Comité conjoint avec la Ville :

Trois (3) rencontres de travail ont eu lieu :

- **Prévention du myriophylle à épi**
Le projet de partenariat accepté par la Ville, la CAPSA et l'APLSI au printemps 2019 s'est poursuivi en 2021-2022. La mise en œuvre du plan d'action s'est poursuivie. Des actions de concertation/mobilisation et de sensibilisation, la mise en place de bonnes pratiques de prévention et détection ont été réalisées en 2021. La Ville de Saint-Raymond a initié au printemps 2022 l'installation d'une station de lavage. La proposition de l'APLSI pour la gestion des accès au lac pour prévenir l'introduction du myriophylle à épi déposée en 2021 a fait l'objet de discussions et un avis juridique a été demandé par la Ville en juin 2022. Un suivi est attendu à l'automne 2022. Au moment de la rédaction de ce rapport, la CAPSA avait confirmé son intention de procéder à l'été 2022 à la constitution d'un herbier aquatique du lac Sept-Iles.

- **Projet de lotissement de la baie Vachon**
Le dossier suit son cours. Les terrains ont été achetés en bloc par un seul acquéreur. Concernant le quai tel que présenté par la Ville en 2021 et accepté par l'APLSI, sa construction a été reportée en 2023. La zone humide de la baie Vachon est maintenant protégée dans le règlement de zonage de la Ville. La demande au Ministère de l'environnement pour déclarer cette zone « réserve naturelle » a été impossible à réaliser.

- **Projet de régénération des anguilles**
Ce projet a été abandonné par la Ville à la suite des résultats du sondage tenu à l'été 2021. L'acceptabilité sociale n'y était pas.

- **Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles**
Par manque de personnel, la Ville a peu progressé dans ce dossier. L'APLSI compte en faire sa priorité # 1 en 2022 et 2023.

- **Vidange des fosses septiques sur les îles**
Le dossier est toujours d'actualité. Un entrepreneur s'est montré intéressé à poursuivre la vidange d'hiver des fosses septiques sur les îles. Une nouvelle rencontre avec la Ville, l'APLSI et les représentants des propriétaires des îles devrait avoir lieu à l'automne 2022. Le comité de l'environnement de l'APLSI suit le dossier.

- **Patrouille nautique sur le lac Sept-Îles et le lac Sergent**
La Ville de St-Raymond a conclu une entente pour une deuxième année avec la Ville de Lac-Sergent pour continuer la brigade nautique municipale sur les 2 lacs. La brigade a débuté ses activités en juin 2022 et va poursuivre ses activités tout l'été 2022. L'APLSI collabore dans ce projet en donnant l'accès au lac via sa descente à bateaux.

Comité de l'environnement de l'APLSI

La mise en œuvre de la planification stratégique, déposée au Bureau de direction de l'APLSI par le comité de l'environnement en 2020 et acceptée à l'AGA en 2021, s'est poursuivie en 2021 et 2022.

La mission de contribuer à la préservation de la qualité du milieu naturel du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable est reconduite. La planification compte neuf (9) objectifs.

Voici un état de la situation dans quelques dossiers :

- **Bilan de santé du lac avec l'étude des diatomées**
Dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du ministère de l'Environnement et lutte contre les changements climatiques du Québec, le projet d'étude des diatomées pour un Bilan de santé du lac a été réalisé en 2021 et les résultats ont été déposés au bureau de direction de l'APLSI. L'étude a permis de statuer sur une nouvelle Diagnose du lac, la dernière remontant à 2008, et a permis de rédiger le nouveau plan d'action : Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin – 2021-2026. Le plan d'action a été accepté par le bureau de direction en octobre 2021 et est en cours de réalisation. La lutte au PHOSPHORE devient la priorité de nos interventions. Le plan d'action est accessible, de même que les résultats de l'étude sur notre site internet.
- **Augmentation croissante des embarcations motorisées sur le lac**
La mise en œuvre du plan d'action pour la cohabitation des usagers au Lac Sept-Îles s'est poursuivie en 2021-2022. Le code de sécurité et de courtoisie est disponible sur le site internet de même que la carte nautique. De nouvelles capsules vidéo ont été diffusées sur notre Facebook et notre site internet. La brigade nautique et la Sûreté du Québec ont été rencontrées pour qu'ils puissent diffuser nos messages.
- **Organisation de l'Aquafête au lac Sept-Îles 2021**
L'Aquafête n'a pas eu lieu en 2021 en raison de la Covid. Elle ne pourra pas avoir lieu en 2022 par manque de bénévoles. Une réflexion concernant cette activité a été amorcée au sein du bureau de direction.
- **Suivi de l'état du lac**
Les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène ont été reconduites en 2022.
- **Activités poursuivies**
Messages de sensibilisation : ces messages mensuels apparaissent sur la pancarte en face du Manoir et sont également diffusés sur le site web sous le message du président et sur la page environnement.
- **Installation (mai) et désinstallation (septembre) des bouées d'information « Pas de vagues » (25) dans les zones sensibles du lac.**

En terminant, j'invite tous les membres intéressés par le volet environnement à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés. Les idées de tous sont les bienvenues.

c. Activités et services (Jackie Morin)

Activités 2021-2022

En 2021, les 5 à 7 et la Soirée des dames ont été annulées en raison de la COVID mais ont repris en juin 2022.

La parade de bateaux et les feux d'artifice ont été reconduits en 2021 et le seront le 16 juillet 2022. La participation est toujours très importante et les membres apprécient beaucoup cette activité. Merci aux bénévoles qui participent à l'organisation et à l'installation de la plateforme, en particulier Patrice Mathieu, l'organisateur en chef.

Aquafête : Annulée en raison de la COVID

Souper des bénévoles : Annulé en raison de la COVID

Activités hiver 2022

À l'hiver 2022, toujours en raison de la pandémie, les activités de plein air ont eu la cote. La patinoire offrait un environnement sécuritaire pour les utilisateurs. Bien que son entretien ne relève pas de l'APLSI, il est difficile de passer sous silence le fait que ce fut le seul lieu d'activités cet hiver. Ce fut encore une fois une année importante en termes de fréquentation.

Outre le patin, le fat bike, le jogging et la marche ont complété l'offre de service rendue possible grâce à, principalement, Éric Lessard, Mario Moisan, Denis Cayer, Bernard Perron et Patrice Mathieu. Un immense merci à vous. Merci également à la Ville de Saint-Raymond pour le déneigement du stationnement, la subvention monétaire et la toilette extérieure.

Des pistes de ski de fond, une gracieuseté de Guillaume Plamondon, ont également fait leur apparition sur le lac pour une deuxième année et ont été très populaires.

Lac Sept-Îles en Fête : Annulé en raison de la pandémie

Randonnée de motoneige : Annulée

Randonnée en raquette : Annulée

Le club de tricot : Annulé

Autres

Place aux jeunes : La fréquentation de Place aux jeunes au sous-sol du club a été un succès pour la première année d'opération. Du nouveau est à venir avec la phase 2 du projet cet été. Pour réserver votre place, allez sur le site internet de l'APLSI.

Location du Club nautique : Annulée

En conclusion, nous espérons que la prochaine année permettra aux bénévoles du Comité des activités de remettre en place des activités qui sauront faire plaisir aux membres tout en rétablissant les liens qui unissent les membres de notre communauté.

d. Communications (Georges-Émile Paradis)

Le comité des communications a perdu, pour cause de maladie, Mme Geneviève Trépanier qui rédigeait les communiqués, envoyait chaque semaine les messages et mettait à jour l'information sur notre site web. Mme Trépanier occupait un poste clé au sein de notre comité des communications et avec sa gouverne, tout baignait dans l'huile.

De plus, elle remplissait un travail de secrétariat impeccable auprès du président, de l'exécutif, des membres du BD et aussi avec nos membres. Nous souhaitons que Mme Trépanier retrouve la santé et nous la remercions pour tout ce travail effectué dans le comité des communications.

M. Maurice Marcotte, responsable de L'Alouette depuis quelques années, a quitté le lac Sept-Îles, mais a accepté de nous aider en coordonnant le travail des partenaires pour nous offrir une édition historique de L'Alouette, malgré les contraintes diverses en cette période de pandémie. Il ne faut pas oublier la collaboration de Mme Claudette Genois sur le thème historique de cette Alouette 2022. M. Georges-E. Paradis est le responsable sur le CA de l'Alouette 2022.

La relève est de plus en plus présente dans le comité. Mme Karine Goulet, Élise Paulé, aidées de Mme Amélie Verreault, s'occupent de la page Facebook de l'Association, des manchettes et des envois de courriels aux membres.

Mme Élise Paulé seconde aussi M. Georges-Émile Paradis dans les modifications des outils du site de l'Association, de l'intranet pour répondre à la nouvelle situation créée par la pandémie et aussi des nouveaux outils que nécessitent les nouveaux libres services comme la réservation de salles et la barrière.

Le comité utilise divers moyens pour rejoindre ses membres:

1. Le site Web, Facebook et l'intranet
2. L'envoi de courriels aux membres;
3. La publication de L'Alouette et, sur le site; la publication du Mini-Alouette a été annulée, car avec les outils de communications comme le site web, Facebook, et les messages remplissent le même rôle présentement.
4. La section Membre du site.
5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section « Membre » accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Le système informatique a été développé à partir de 2008 et hébergé sur le serveur de Déry Télécom, une commandite que nous avons grandement appréciée, mais avec le changement de propriétaire, ils ont abandonné cette activité.

Nous avons dû trouver un autre hébergeur, mais aussi mettre à jour une grande partie de nos programmes ainsi que notre base de données pour passer de version de logiciel utilisée en 2008 dans certains cas à aujourd'hui. Ce fut un travail colossal effectué par M Georges-Émile Paradis. On peut dire que nos systèmes résistent bien au temps malgré l'évolution rapide dans ce domaine.

On peut donc être fier d'avoir fait les bons choix dans le passé. Avec la venue de nouvelles personnes pour remplacer des Jacques Bilodeau ou des Mme Trépanier, qui ont travaillé avec des outils primaires directement avec la flexibilité de la base de données, nous avons commencé à faire des interfaces plus conviviales pour l'entrée de données des dossiers. Nous allons aussi, dans la prochaine année, faire des interfaces pour nos membres du comité des communications.

Même si la section « Membre » existe depuis plusieurs années, le printemps 2021 a vu son utilisation multipliée plusieurs fois. On peut probablement attribuer une partie de

cette augmentation à la situation particulière qui pousse les gens à utiliser de nouveaux moyens plus efficaces.

Les membres ont aussi utilisé les communications électroniques pour payer leur cotisation. Le comité est heureux de constater qu'encore un grand nombre de membres utilisent le moyen électronique de paiement mis à leur disposition cette année.

La situation favorise aussi probablement la très grande utilisation d'un code pour le cadenas électronique de la barrière pour la mise à l'eau des bateaux. Il est fortement suggéré de vérifier que tout votre dossier est en règle avec l'APLSI avant de demander un code. Entrez dans la section « Membre » et regardez si vous pourriez obtenir un code pour tous vos bateaux. Si, pour un bateau, on vous indique qu'il manque d'information, passez donc voir le gardien avec votre bateau ou si vous avez encore des problèmes, communiquez avec le responsable à info@aplsi.com.

En plus de la possibilité d'obtenir un code pour le cadenas, vous pouvez voir votre fiche de membre ainsi que des aides pour corriger les données en cas de modifications. Vous avez également la possibilité de faire des réservations pour les activités, les terrains de tennis et depuis décembre dernier pour les salles pour y tenir certaines activités qui résultent des nouveaux aménagements au club. Ces aménagements sont rendus possibles grâce à l'aide financière du Fonds régional de développement des communautés de la Caisse Desjardins de Saint-RaymondSainte-Catherine.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il permet maintenant d'avoir plus d'informations en cliquant sur les liens inscrits au calendrier. Il y a aussi la possibilité d'imprimer une version réduite du calendrier. Comme beaucoup de gens utilisent un calendrier sur leur téléphone intelligent, nous avons ajouté un lien sur le calendrier qui vous permet de vous abonner au calendrier des activités qui apparaîtront alors automatiquement sur votre propre agenda. Ce calendrier se mettra donc à jour si un changement se produit avec une activité. C'est aussi intéressant d'avoir sur votre agenda les activités de l'APLSI qui pourraient vous intéresser au moment de prendre un rendez-vous pour une autre activité. Si les membres en font la demande, il serait possible d'avoir la même fonction avec la présence du gardien.

Plusieurs personnes ont utilisé la section « Environnement » pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots-clés. La même chose peut se faire avec la page FAQ et sa recherche par mots-clés. Des membres du comité Environnement ont fait une mise à jour de certaines pages de cette section pour tenir compte de l'évolution des dossiers.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer de la situation changeante avec les activités ainsi que des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et

recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site est demeurée stable en 2021, mais c'est compréhensible, car les activités ont été plus que restreintes. En début 2022, les visites avaient pour cible principalement les conditions de la patinoire. On peut donc imaginer que nous avons su vous fournir de l'information pertinente dans la situation.

Pour vous donner une idée de la fréquentation de la page Facebook : 1) 514 personnes aiment la page. 2) 551 sont abonnées à la page Facebook de l'APLSI. 3) Le record de visionnement pour une parution 12 300 (la patinoire) et en moyenne on en obtient entre 300 et 400.

Pour plus d'informations, on invite les gens à s'abonner à la page APLSI-Association des propriétaires du lac Sept-Îles.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communications : les annonceurs dans L'Alouette, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine et Jean-Jacques Verreault et Associés.

e. Bibliothèque (Claudette Genois)

Le confinement dû à la pandémie COVID-19 a obligé le comité à interrompre périodiquement ses activités habituelles. Toujours très motivés à promouvoir la lecture, notre mission, les bénévoles ont tout de même investi des heures et beaucoup d'énergie pour améliorer la bibliothèque afin d'assurer le meilleur service possible aux abonnés.

La bibliothèque

Notre objectif au Plan stratégique 21-26 d'avoir une bibliothèque plus animée n'a pas pu être à la hauteur de nos attentes à cause des mesures sanitaires. Par contre, l'équipe a pu travailler à la poursuite d'autres objectifs : l'inventaire a été grandement renouvelé, des catégories ont été ajoutées pour adultes et adolescents. De plus, pour répondre au souhait de nos abonnés, la bibliothèque est maintenant ouverte à tous, deux fois par mois, toute l'année. Depuis l'automne, nous avons ajouté le samedi matin, de 10 h à 12 h (midi) une fois par mois en plus de l'ouverture chaque semaine tout l'été. Nous poursuivons également l'ouverture de la bibliothèque un mardi par mois en juillet et août pour garder une constance facile à retenir : le Deuxième mardi du mois et le Dernier samedi du mois.

Malgré l'augmentation des heures d'ouverture, les abonnés ne sont pas au rendez-vous autant que nous l'espérons depuis le retour à la "vie normale". Nous mettons donc la priorité sur la promotion du service.

La Foire du livre usagé

La Foire du livre usagé des 4 et 5 septembre 2021 a eu un succès retentissant. Les profits de la Foire et les dons de particuliers ont permis de poursuivre la gratuité pour s'abonner à la bibliothèque. Vu le succès obtenu, nous allons continuer à organiser la Foire du livre la fin de semaine de la Fête du Travail, soit les 3 et 4 septembre prochains.

Partenariat

Notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond assure un succès grandissant de nos activités d'année en année. En reconnaissance de ce partenariat, un don a été versé au SOS Accueil : Un retour d'ascenseur à notre principal fournisseur de livres usagés.

Le Club de lecture

Le contexte n'a permis que quelques rencontres du club de lecture. Avec ses douze participants inscrits, la reprise régulière de l'activité mensuelle est vivement espérée pour l'automne.

Autofinancement

Malgré la fermeture du service, la situation financière est bonne. La générosité de donateurs par des dons de livres ou en argent nous permet de poursuivre l'achat de livres récemment parus. Merci et continuez à être aussi généreux!

Soyez les bienvenus à VOTRE bibliothèque!

f. Ensemencement (Marcel Paré)

2021, c'était le 30^e anniversaire de la création du Fonds de l'ensemencement. Pour souligner l'évènement un concours a été lancé le 1er juin. En octobre, des prix ont été offerts aux pêcheurs qui ont pris les plus grosses truites pendant la saison de pêche :

1er prix : Nathan Quesnel s'est mérité un trophée et un certificat cadeau de 100 \$ chez Pronature pour sa prise de 3,6 livres.

2^e prix : M. Grégory Plamondon a reçu des articles de pêche d'une valeur de 50 \$ de l'Alimentation Duplain, truite de 3,5 livres.

3e prix : Mme Jeannine Blanchet a reçu le même cadeau pour sa prise de 3 livres.

Rappelons que pour l'occasion, l'APLSI a financé l'ensemencement de 10 truites "taguées" d'un poids de 3 à 4 livres. Plusieurs sont encore dans le lac!

Compte tenu de l'annulation de « Lac Sept-Îles en fête » en janvier dernier, il n'y a pas eu d'ensemencement à l'hiver par l'Association Chasse et Pêche de la Rivière Sainte-Anne.

Cependant, les adeptes de pêche blanche ont donné 435 \$ au Fond d'ensemencement.

Le 31 mai 2022, grâce au Fond, 940 truites de 12 pouces et + ont été mises à l'eau. Les frais reliés à l'ensemencement sont payés annuellement à même ce fond qui doit s'autofinancer. C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Si l'on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut donner généreusement au fond. Les contributions pour 2023 ont commencé à entrer. M. Vincent Caron, notre député provincial, a fait un don de 500 \$ à même son budget discrétionnaire afin d'encourager la pratique de cette belle activité sportive. Faisons notre part!

À titre de responsable, je dois également veiller à ce que les conditions du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

5.2.5. CONCLUSION

En conclusion, le bureau de direction de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2021-2022 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est si agréable de travailler.

6- Rapport et acceptation des états financiers 2021; nomination du préparateur des états financiers pour l'année en cours

Jacques Proulx présente les grandes lignes des états financiers se terminant le 31 décembre 2021.

- À l'actif,
 - le montant des stocks (principalement les produits du bar; 4 156 \$) a baissé par rapport à 2020 (6 458 \$) en raison de l'absence d'activités due à la pandémie;
 - Fonds de prévoyance : le montant pourvu est de 150 454 \$ alors que le montant souhaité s'élève à 191 050 \$ (voir Note 4); les principaux items à prévoir sont la réfection du toit, les eaux usées, le tennis et le système de distribution d'essence;
- Aux résultats :
 - Revenus : les cotisations s'élèvent à 55 758 \$ (52 412 \$ en 2020); les subventions (19 417 \$) comprennent principalement des montants de la Ville pour l'équivalent des taxes et la patinoire ainsi qu'un montant de 6 617 \$ du gouvernement du Québec; le fonds nouvellement créé pour la patinoire a récolté 2686 \$;
 - Dépenses : les postes les plus importants sont les produits pétroliers (59 297 \$), le gardiennage (16 977 \$) et les taxes et permis (13 022 \$) ; le montant inscrit à la ligne « Ensemencement » (9 949 \$) doit plutôt se trouver sur la ligne « Environnement »;
 - Une présentation différente, en une colonne, sera proposée au prochain bureau de direction afin d'en faciliter la lecture;
- Solde des actifs nets : le montant est passé de 434 662 \$ en début d'exercice à 454 700 \$ au 31 décembre 2021;
- Notes afférentes :
 - Note 3 : les acquisitions d'immobilisations ont été de 61 251 \$ (29 050 \$ en 2020) et comprennent environ 40 000 \$ en bénévolat pour l'infrastructure de Place aux Jeunes ;
 - Note 5 : la présentation sera changée pour en faciliter la compréhension;

Sur proposition de Denis Cayer, appuyée par Magella Leclerc, l'Assemblée adopte les états financiers 2021 de l'APLSI tels que corrigés. **Résolu à l'unanimité.**

Jacques Proulx annonce qu'il se retire comme préparateur des états financiers. Il présentera des recommandations de changements aux états financiers au prochain bureau de direction. Il aura été impliqué dans l'Association pendant plus de 30 ans. Le président le remercie pour ces nombreuses années de service et l'excellence de son travail.

Nomination du préparateur des états financiers pour l'année en cours

Après consultation de l'assemblée, aucun membre présent n'est intéressé à être nommé à ce poste. Le prochain bureau de direction aura la responsabilité soit de trouver un bénévole au sein de l'APLSI soit d'aller à l'externe moyennant honoraires.

7- Rapport du comité de surveillance; nomination des membres du comité pour l'année en cours

Martin Fillion, après avoir lu et examiné l'ensemble des documents de l'année 2020-2021, confirme que tout était conforme à la bonne administration des comités et que l'APLSI possède une saine gestion financière.

Nomination des membres du comité pour l'année en cours

Sur proposition de Denis Cayer, appuyée par Magella Leclerc, Martin Fillion est réélu pour l'année en cours. **Résolu à l'unanimité.**

8- Quittance des directeurs pour les gestes posés

Jacques Proulx, appuyé par Reine Cayer, propose que quittance soit votée quant aux gestes posés par les directeurs pour l'année 2021 et 2022. **Résolu à l'unanimité.**

9- Approbation de modifications et d'amendements aux règlements et autres documents de l'APLSI

Modification de l'article 7. Membres actifs

Pierre Gourdeau rappelle que la modification à l'article 7. proposée à l'AGA de 2021 n'avait pas été acceptée. Sous sa gouverne, le bureau de direction a fait de nouvelles consultations et un libellé modifié est maintenant proposé aux membres. Suite à des questions de la salle, Pierre Gourdeau précise que le nouveau règlement se base sur la carte du règlement de zonage de la Ville. L'acceptation de membres résidant hors de zones identifiées est exceptionnelle et la décision se fait au cas par cas.

Sur proposition de Marc Rondeau, appuyée par Denis Cayer, l'article 7. Membres actifs se lira comme suit :

7. Membres actifs – Peut être membre actif, tout propriétaire d'un bien immobilier dans le territoire immédiat du lac Sept-Îles, ou son conjoint, ou toute personne ayant une procuration pour agir au nom du propriétaire qui a été désigné précédemment, sur demande à cette fin et sur acceptation du bureau de direction, en se conformant à toutes autres conditions d'admission décrétées par résolution du bureau de direction, le tout subordonné aux dispositions du présent règlement relatives à la suspension, à l'expulsion et à la démission des membres.

Le territoire immédiat du lac Sept-Îles comprend les propriétés situées à l'intérieur de la route de ceinture du lac et celles immédiatement adjacentes à cette route, de même que les propriétés adjacentes au lac des Aulnaies (voir la carte des zones RR-3, RR-4, REC-6, REC-7, REC-8, REC-9 et C-1 du règlement de zonage de la Ville de St-Raymond). De plus, de façon exceptionnelle, le bureau de direction a le pouvoir discrétionnaire d'accepter comme membre, sur la base d'une décision renouvelable chaque année, un propriétaire demeurant hors du territoire décrit plus haut.

Résolu à l'unanimité.

10- Questions, commentaires et suggestions

Divers sujets sont abordés par les membres :

Accès au lac au Chien

Une membre s'inquiète de la possibilité que les petites embarcations qui mettent à l'eau au pont de la rivière au Chien n'apportent du Myriophylle à épis dans le lac. Elle demande s'il ne serait pas pertinent d'installer une station de lavage à cet endroit.

Pierre Gourdeau répond qu'étant donné le coût d'une telle installation (50 000 \$), il n'est pas possible d'envisager une station autre que celle du Club nautique. Il assure que la Ville est impliquée financièrement dans ce dossier et qu'elle travaille également en étroite collaboration avec l'APLSI au contrôle des accès au lac.

Une autre membre propose de clôturer l'endroit étant donné qu'il n'est pas aménagé. Marc Rondeau propose d'avoir également la collaboration de la SEPAQ de qui relève ce territoire.

Patinoire

Denis Cayer responsable du comité de la Patinoire mis en place à l'hiver 2021 demande si l'APLSI prévoit améliorer l'accès au sentier de patin. Patrice Mathieu informe que certaines

améliorations extérieures sont prévues dans le cadre du projet Place aux Jeunes – Phase 2 : aménagement du dessous de la galerie avec toilette ainsi que possibilité d'un cabanon.

Déneigement de l'entrée du rez-de-jardin

Un membre demande que le déneigement de l'entrée soit amélioré. Le Bureau de direction se penchera pour trouver la meilleure solution.

Impact de la présence d'achigan dans le lac

Un membre s'inquiète de l'impact de l'arrivée récente d'achigans dans le lac sur la biodiversité et la qualité de l'eau. Marcel Paré s'est informé auprès d'experts gouvernementaux à ce sujet. Le principal impact est la diminution des petits poissons, comme le crapet-soleil, qui constituent la principale source d'alimentation de l'achigan. D'autre part, une analyse d'ADN a été faite sur des échantillons d'eau et a mené à la conclusion que le brochet était absent du lac.

Vitrail de la chapelle

Une représentante de la Fabrique de Saint-Raymond informe que le vitrail du chœur, récupéré de la chapelle avant sa démolition, a été réinstallé au coût de 6 000 \$ dans l'église de Saint-Raymond. L'inauguration de la nouvelle installation aura lieu le dimanche 14 août à 9h dans l'église.

Augmentation de taxes

Un membre s'inquiète d'une possible augmentation de taxes. Le maire de la Ville, présent à l'assemblée, informe que le conseil travaille actuellement à élaborer une vision sur une période de 10 ans. Une consultation des résidents et des organisations est en cours. Suite à l'analyse des résultats, un plan global sera établi et les taxes seront calculées en conséquence. Un des dossiers majeurs sur lesquels travaille la Ville en collaboration avec l'APLSI est celui du parc multigénérationnel. Une rencontre de consultation sera réalisée au mois d'août pour discuter des plans qui ont été préparés par la Ville à partir des suggestions faites par l'APLSI.

Protection de l'environnement

Un membre demande quel suivi est fait sur le **bon fonctionnement des installations septiques**. Le maire répond que le suivi est fait par la Ville et, en particulier, que les responsables se pencheront bientôt sur les installations datant d'avant 1980. D'autre part, la même personne déclare qu'elle ne contribuera plus au fonds des **feux d'artifice** de l'APLSI étant donné leur impact **néfaste sur l'environnement**.

Une autre membre se plaint de la **circulation des bateaux trop proche des rives** en lien avec la remise en circulation du phosphore dans l'eau. Le président lui suggère de s'adresser à la patrouille nautique qui a le mandat de sensibiliser les usagers du plan d'eau à adopter un comportement responsable.

Des membres soulignent le **déboisement majeur effectué par certains résidents dans leur bande riveraine**. Ils demandent que la Ville et l'APLSI agissent à ce sujet en informant, entre autres, les nouveaux arrivants de l'interdiction de déboisement. De plus, le maire informe que la Ville envisage d'augmenter les amendes qui sont appliquées aux contrevenants. Pierre Gourdeau signale qu'un inventaire des propriétés et des bateaux a été réalisé en 2020 et déposé à la Ville. Il demande au maire de procéder à l'analyse de ces informations dans les

meilleurs délais et de procéder aux corrections requises en lien avec le règlement sur la renaturalisation des rives.

11- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Sur proposition de Jacques Proulx, appuyée par Denis Cayer, Gilles Hardy et Geneviève Trépanier sont nommés respectivement président et secrétaire d'élection. **Résolu à l'unanimité.**

12- Élection des administrateurs

| Siège | Candidat | Proposeur | Secondeur | Accepte | Refuse | Élu(e) |
|-------|--------------------|------------------|------------------|---------|--------|--------|
| 1 | Nathalie Maheux | Denis Cayer | Marius St-Pierre | X | | X |
| 3 | Chantal Bilodeau | Marcel Goulet | Carole Lapointe | X | | X |
| 4 | Jacques Doré | Marius St-Pierre | Patrice Mathieu | X | | X |
| 5 | Martin Filion | Marcel Goulet | Marius St-Pierre | | X | |
| | Éric Lessard | Patrice Mathieu | Marcel Paré | | X | |
| | Siège No. 5 vacant | | | | | |
| 6 | Siège No. 6 vacant | | | | | |
| 7 | Pierre Gourdeau | Marcel Goulet | Marc Rondeau | X | | X |
| 9 | Siège No. 9 vacant | | | | | |
| 11 | Karine Goulet | Martin Filion | Jacques Doré | X | | X |
| 13 | Jakie Morin | Marcel Paré | Denis Cayer | X | | X |

13- Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Denis Cayer appuyée par Jacques Proulx, la séance est levée à 11h34.

Les directeurs en poste et nouvellement élus sont invités à participer, immédiatement après l'AGA, à la première réunion du Bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la corporation.

Geneviève Trépanier
Secrétaire de l'Assemblée générale annuelle 2022